



**DECLARATION DE LA
COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE
DU 17 DECEMBRE 2020**

La Commission exécutive réaffirme et confirme sa détermination à combattre toute remise en cause des droits et libertés fondamentales, dont les libertés syndicales, et de toutes dispositions allant dans ce sens qui doivent être retirées, contenues notamment dans la proposition de loi « sécurité globale » et les décrets sécurité intérieure.

Elle se félicite à cet égard de l'expression immédiate et constante de la confédération.

La Commission exécutive réaffirme dans ce contexte son soutien aux syndicats, militants et délégués FO, mobilisés à tous les niveaux, au quotidien, pour la défense des droits des salariés – de leurs emplois et salaires dans tous les secteurs – et des libertés individuelles et collectives.

La Commission exécutive approuve le rôle joué par la confédération dans les négociations nationales interprofessionnelles, pour la défense de la pratique contractuelle et du paritarisme, éléments fondamentaux de nos libertés.

La Commission exécutive réaffirme l'opposition résolue de la confédération au projet de réforme des retraites, à tout recul des droits en la matière, comme elle réaffirme la revendication de l'abandon de la réforme de l'assurance chômage et des réformes mettant en péril le service public.

